

LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle de l'aviateur



- ▶ Les monarchies pétrolières
- ▶ La fin de l'Empire ottoman : les accords Sykes-Picot
- ▶ Palmyre, l'antique cité des palmiers



ARMÉE DE L'AIR

Enseignement militaire supérieur Air



Vue de l'arche monumentale « *Monumental Arch* », bâtie sous le règne de Septime Sévère (193-211 ap. J.-C.).
© Manuel Cohen/AFP

Sommaire
n° 120
Décembre - Janvier
2016

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
GBA Jean-Pascal Breton

Rédacteur en chef :
Cdt Jean-Christophe Pitard-Bouet

Rédacteur en chef adjoint :
Cne Fatima Abderrabi

Rédacteurs du CESA :
Adc Jean-Paul Talimi
Adj Valérie Grillet
Adj Fanny Boyer

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes
Cal Antoine-David Da Silva
Manteigas

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la
bibliothèque du CESA

Diffusion :
Mme Dalila Baziz
Clc Mathieu Cornu

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie EDIACA (Établissement d'impression, de diffusion et d'archivage du commissariat des armées)

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Les Carnets du Temps

Le mensuel d'information culturelle de l'aviateur

Géopolitique - Relations internationales

L'influence des pays occidentaux au Proche-Orient ... 2

Histoire

La fin de l'Empire ottoman : les accords Sykes-Picot .. 4

Espace

Rosetta : percer les mystères du système solaire..... 6

Économie

Les monarchies pétrolières..... 8

Histoire de l'aéronautique

La guerre du Kippour..... 10

Philosophie

Djala ad-Din Rûmî (1207-1273) : la danse
au service du divin 12

Droit et institutions

La reconnaissance d'un État 14

Sciences

Cro-Magnon et Neandertal :
controverse sur un cousinage 16

Sciences politiques

Les origines et la mise en place du pouvoir (1/2) 18

Littérature

L'épopée de Gilgamesh..... 20

Cartographie

Les accords Sykes-Picot 22

Traditions

Fourragères..... 24

Art

Palmyre, l'antique cité des palmiers..... 26

Parenthèse

Effervescence d'une inscription au patrimoine de
l'humanité..... 28

L'influence des pays occidentaux au Proche-Orient

Depuis le Moyen Âge, l'Europe entretient avec le Proche-Orient des relations commerciales ponctuées par de nombreux conflits religieux. Mais la découverte, au début du xx^e siècle, d'importants gisements d'hydrocarbures (66% des réserves mondiales) et sa position stratégique entre l'Orient et l'Occident font que ce territoire cristallise l'attention des pays occidentaux.

La fin de l'Empire ottoman

En 395, lorsque l'Empire romain est divisé en deux entités, le Proche-Orient est intégré à l'Empire byzantin. Mais, à partir du xvi^e siècle, cette région subit l'influence militaire, politique, religieuse et administrative de l'Empire ottoman.

Cependant, l'Europe qui lors des croisades, a découvert les épices, continue de commercer régulièrement avec cette partie du monde. La colonisation de l'Asie va donner une place centrale au Proche-Orient. Ainsi, en 1869, lorsque le canal de Suez est construit avec des capitaux français puis britanniques, l'Europe entend contrôler cet axe essentiel pour le commerce mondial. En effet, ce canal évite le contournement du continent africain et permet aux bateaux de commerce de gagner un mois de navigation. Les Britanniques peuvent de ce fait accéder plus rapidement à leur colonie des Indes.

À cette même époque, la Russie se lance à la conquête du Nord de l'Empire ottoman pour avoir un accès maritime, depuis la mer Noire à la mer Méditerranée et à l'Adriatique.

Pour contrer cette avancée occidentale sur son territoire, l'Empire ottoman décide de s'allier à l'Allemagne lors de la première guerre mondiale. Par mesure de représailles, les diplomates française et britannique promettent à la dynastie Hachémite, qui administre la ville sainte de La Mecque, un État arabe une fois la guerre finie. Les Alliés tentent aussi en avril 1915 de contrôler l'accès au détroit des Dardanelles par un débarquement en Turquie, non loin de la ville de Gallipoli. C'est un échec cuisant qui dissuadera les Alliés d'intervenir directement au Proche-Orient. Pour déstabiliser les Turcs, ils mandatent donc un jeune officier britannique, Thomas Edward Lawrence, pour aider les tribus arabes à se révolter.

En 1916, la France et le Royaume-Uni entreprennent des négociations secrètes pour définir les zones d'influence des deux grandes puissances européennes en fonction de leurs intérêts dans cette région.

Le nouveau découpage territorial

En 1919, une partie de l'Empire ottoman est démantelée puis placée sous la tutelle des Français et des Britanniques. En 1920, la Société des nations (SDN)

confie deux mandats, l'un à la France pour administrer la Syrie et le Liban et l'autre à la Grande-Bretagne pour administrer la Transjordanie, la Palestine, l'Irak et le Koweït. La France divise la Grande Syrie en plusieurs petits États : l'État d'Alep, le Grand, l'État du djebel Druze, l'État de Damas, l'État des Alaouites et le Sandjak d'Alexandrette (cédé à la Turquie en 1939). Le Grand Liban devient la République du Liban en 1943. Les autres provinces sont rassemblées sous un même et unique pays, la Syrie qui obtiendra son indépendance en 1943. Les troupes françaises quittent le pays en avril 1946.

Pour contenter les aspirations d'autonomie des peuples arabes, les Occidentaux accordent en 1932 l'indépendance à l'Arabie Saoudite en confiant le pouvoir à la tribu Al-Saoud. Une monarchie oligarchique se met en place et la découverte du pétrole dans la région de Damman lui permet de se maintenir au pouvoir face aux autres tribus. De plus, cette manne permet une importante croissance économique en finançant une agriculture irriguée par des stations de pompage et des usines de désalinisation. Sur le même modèle, le Koweït obtient son indépendance en 1961 et le Qatar en 1971.

À l'ère moderne

À partir du xx^e siècle, le pétrole remplace peu à peu le charbon comme moteur du développement économique mondial. Ce faisant, il va créer une grande dépendance des pays occidentaux pour cette nouvelle source et, par voie de conséquence, un besoin impérieux de s'assurer un approvisionnement régulier et de contrôler les sites d'exploitation. Les États-Unis, dont les compagnies pétrolières ont pris des participations dans des compagnies installées au Moyen-Orient, cherchent des alliés dans la région. Ils soutiennent ainsi l'Arabie Saoudite et le Shah d'Iran. De plus, ils encouragent la création d'Israël en 1948 et deviennent son partenaire indéfectible en fournissant une aide militaire et financière à ce pays jeune.

La révolution iranienne de 1979 redistribue la politique au Moyen-Orient. Les États-Unis, qui ont d'abord soutenu l'Irak dans sa lutte contre l'Iran, ont mené par deux fois une guerre contre Saddam Hussein afin de garantir leur approvisionnement en pétrole et de protéger les pays du Golfe. L'Arabie Saoudite, se méfiant de plus en plus de l'influence chiïte, notamment au Yémen, a renforcé ses moyens militaires. Dans ce cadre, elle a mené, en coopération avec d'autres pays arabes, l'opération *Tempête décisive* en 2015 pour lutter contre les rebelles Houthis (chiïtes).

La lutte commune des Occidentaux et de l'Iran contre l'État islamique peut être le prélude à de nouvelles alliances, d'autant que le dialogue a été renoué avec cet acteur majeur du Moyen-Orient.

La fin de l'Empire ottoman : les accords Sykes-Picot

L'avancée récente du groupe islamique au Moyen-Orient illustre les problèmes liés au découpage territorial décidé en 1916 par les diplomates britanniques et français. En effet, les accords Sykes-Picot ont mis fin à l'Empire ottoman en divisant les populations sans tenir compte des cultures régionales.

Le déclin de l'Empire

L'Empire ottoman qui, à son apogée, s'étendait des rives de la Méditerranée à l'Europe centrale n'est plus, à la fin du XIX^e siècle, que l'ombre de lui-même. Depuis le XVIII^e siècle en effet, les puissances européennes, la Russie notamment, ont tenté de grignoter son espace, alors que les peuples qui le composent se sont révoltés régulièrement contre le pouvoir central – ainsi, la Grèce, qui s'est libérée du joug turc entre 1822 et 1830, a montré la voie aux autres pays des Balkans qui se sont soulevés après elle. Pour faire face au double péril que représentent les manœuvres des puissances européennes à l'extérieur et les soulèvements à l'intérieur, les dirigeants turcs ont décidé très tôt de moderniser l'Empire et, en 1808, ils ont édicté la charte de l'Union (*Sened-i Ittifak*) déléguant aux princes féodaux une partie du pouvoir du sultan. Puis, en 1839, un édit, dit *Hatt-i Sharif*, a instauré l'égalité des peuples, quelle que soit leur religion, et tenté de lutter contre la corruption en réorganisant l'administration.

Afin de lutter contre l'avancée des Russes en Crimée, l'Empire ottoman s'est ensuite allié avec la France et la Grande-Bretagne, cédant à ces derniers une partie de son territoire, ce qui n'a pas empêché la Russie d'intervenir en 1913 et de défaire la Turquie. Après cette humiliation, le *Parti Union et Progrès* turc arrive au pouvoir avec le projet de restaurer un grand Empire ottoman et de récupérer les territoires perdus ou cédés aux Occidentaux ; sur le plan national, il entend aussi annihiler toute velléité d'indépendance des peuples.

La Turquie dans la tourmente

En 1914, lorsque la guerre éclate en Europe, l'Empire ottoman s'allie à l'Allemagne, espérant ainsi, à l'issue du conflit, récupérer des territoires africains sous contrôle anglais ou français ; en 1915, le parti au pouvoir à l'époque, le *Comité Union et Progrès* (CUP), ou parti *Jeunes-Turcs*, élabore et met en œuvre le massacre généralisé des Arméniens de l'Empire – Arméniens déjà régulièrement et massivement persécutés par les autorités depuis la fin du 19^e siècle – qui aboutit au génocide de ce peuple : entre avril 1915 et juillet 1916, les deux tiers des Arméniens vivant sur le territoire actuel de la Turquie meurent

du fait des massacres systématiques, des famines et des déportations dont ils sont victimes. Ce génocide coûte la vie à environ un million deux cent mille Arméniens ottomans. Des massacres sporadiques se poursuivent jusqu'en 1923.

En piteux état, l'Empire turc est incapable de mener à bien des offensives militaires et subit revers sur revers en Égypte et dans le Caucase ; à l'intérieur du pays, les tribus arabes soutenues par les Anglais se révoltent en proclamant la création d'un État unifié.

La France, qui a massivement investi, économiquement et culturellement, dans cette région, se présente comme la puissance dominante. Toutefois, l'Angleterre, qui a des intérêts économiques en Égypte, notamment avec le canal de Suez, entend aussi y jouer un rôle majeur. Français et Britanniques se réunissent donc dans le plus grand secret pour élaborer un plan de partage de ce territoire – mais les Russes, les Italiens puis les Américains participent aux discussions en tant qu'observateurs.

Les accords de Sykes-Picot

Géopolitiquement, la situation de la zone proche- et moyen-orientale est assez complexe : les Britanniques, qui ont découvert des gisements de pétrole en Irak, entendent s'approprier cette région tout en promettant l'indépendance à l'Arabie, alors que pour les Français il s'agit de consolider la *France du Levant*, c'est-à-dire construire une *grande Syrie* francophone qui servirait au mieux les intérêts de la France. Les négociations sont menées par l'ambassadeur de France à Londres, Paul Cambon, et le ministre des Affaires étrangères anglais, Edward Grey. Le 16 mai 1916, deux diplomates, le Britannique Mark Sykes et le Français François Georges-Picot, signent un accord qui prévoit le partage du Proche-Orient. La France hérite du Liban et de la Cilicie (*zone bleue française*) ainsi que de la Syrie et de la région de Mossoul (*zone arabe A*). La Grande-Bretagne se voit confier l'administration du Koweït, de la Mésopotamie (*zone rouge*) et d'une *zone arabe B* qui s'étend du Sud de la Syrie à la Jordanie. Une zone internationale, dite *brune*, est délimitée sur l'actuel territoire d'Israël.

En 1920, lors de la conférence de San Remo, la Société des nations officialise l'accord secret en confiant des mandats à la France pour administrer la Syrie et le Liban et à la Grande-Bretagne pour diriger la Transjordanie, la Palestine, l'Irak et le Koweït.

L'offensive terrestre et l'occupation des territoires syriens et irakiens par l'« État islamique » qui revendique avoir ainsi détruit les accords Sykes-Picot et redonné au Moyen-Orient les frontières du califat ottoman sont cependant sources de nouveaux conflits ethniques et religieux.

Rosetta : percer les mystères du système solaire

Les comètes ont été une éternelle source d'intérêt pour les scientifiques. Les connaître peut éclairer sur l'origine de notre système solaire. Après la réussite de la mission *Giotta*, en 1986, qui avait réussi à approcher de la comète de Halley, une nouvelle mission fut lancée à partir de 1993 : *Rosetta*.

Symbolique

Les noms choisis pour les différents modules et parties de la mission sont hautement symboliques :

- l'orbiteur a été baptisé *Rosetta* en référence à la pierre de Rosette qui permit à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens ;
- l'atterrisseur a été nommé *Philæ* en référence à l'île sur laquelle se trouve l'obélisque de *Philæ* qui joua également un rôle dans le déchiffrement des hiéroglyphes.
- le lieu d'atterrissage sur la comète porte le nom d'*Agilkia*, île sur laquelle « atterrirent » les monuments de l'île de *Philæ* qui fut recouverte par les eaux après la construction du barrage d'Assouan.

Tous ces noms traduisent les attentes de la communauté scientifique autour de ce projet : améliorer notre connaissance des comètes et de la formation de notre système solaire.

Défis techniques

Un tel programme engendre plusieurs défis techniques :

- le vieillissement de la sonde après un si long voyage dans un environnement extérieur très hostile (froid, présence de rayonnements divers, de particules, de poussières et de météorites, potentiellement dangereux).
- l'éloignement de la sonde l'obligeant à une autonomie dans la réalisation de ses tâches selon un planning précis chargé avec un certain délai d'avance (de quelques jours à quelques heures exceptionnellement) pour compenser le décalage entre la commande et son exécution.
- l'utilisation de l'énergie solaire à optimiser : car, si la sonde possède les plus grands panneaux solaires jamais lancés, ils ne fournissent qu'une quantité d'énergie très limitée lorsque l'orbite de celle-ci passe au plus loin du Soleil. La sonde fut ainsi mise en hibernation durant 31 mois afin de limiter au maximum sa consommation énergétique.
- la descente et l'atterrissage sur un sol dont la composition (sol meuble ou dur) et la géographie (topographie, déclivité) sont inconnues. Les équipes du centre de commande au sol ont donc dû se relayer 24 heures sur 24 durant trois jours pour cette phase délicate.

Buts scientifiques et objets de l'exploration

La communauté scientifique réunie autour de ce projet espère déterminer l'origine, l'âge et le lieu de naissance des comètes mais également leur rôle dans la formation du système entier, leur interaction avec le milieu interplanétaire (notamment avec le vent solaire) et enfin leur lien éventuel avec l'apparition de la vie sur Terre.

Ainsi, la mission doit aboutir à la réalisation d'une carte d'identité de la comète (composition de son noyau, dimensions, poids, orbite et révolution). Une analyse des matériaux volatils et réfractaires ainsi qu'une observation de l'environnement cométaire proche doivent être menées.

Après un souci technique sur le lanceur, le planning a subi un report d'un an obligeant à changer le choix de la comète et des astéroïdes, futurs objets de ces études. Ainsi ont été choisis :

- la comète 67P – *Churyumov-Gerasimenko* co-découverte en 1969 par Klim Churyumov et Svetlana Gerasimenko. D'une forme ellipsoïdale, elle mesure environ 5 km de long sur 3 km, tourne sur elle-même en douze heures environ et parcourt son orbite en un peu plus de six ans.
- les astéroïdes (2867) *Šteins* d'un diamètre d'environ 4,6 km découvert en 1969 et (21) *Lutetia* mesurant 96 km de long et découvert en 1852.

Leurs caractéristiques (orbite, période et activité) rendaient possible la réalisation des objectifs scientifiques fixés pour cette mission.

Les premiers résultats des observations de la sonde étant supérieurs à ceux escomptés, la mission a été prolongée jusqu'en septembre 2016. Chaque nouvelle découverte faite par la sonde et par l'atterrisseur est l'occasion pour les scientifiques de vouloir poursuivre l'aventure le plus longtemps possible.



DR

Les monarchies pétrolières

Le Moyen-Orient est une région stratégique qui dispose d'une grande partie des ressources mondiales en hydrocarbures. Les monarchies pétrolières (Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar) ont par conséquent une économie qui repose principalement sur la rente pétrolière. La forte baisse actuelle du prix du baril va accélérer la réorientation économique que certaines de ces monarchies ont déjà commencé à mettre en œuvre.

Dans les années 1960, les revenus des hydrocarbures ont permis d'accompagner le développement économique des États du Moyen-Orient grâce à la redistribution de la rente pétrolière. Avec le contre-choc pétrolier des années 1990, ces pays ont dû développer le secteur privé et investir sur les marchés étrangers. Le Conseil de coopération du Golfe, structure à but politico-économique, a alors été créé. Les monarchies pétrolières, membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), constituent une véritable force géopolitique grâce à leur puissance pétrolière. Mais leur économie apparaît souvent dysfonctionnelle.

Les effets pervers de la rente pétrolière

– *Le développement du clientélisme et des inégalités sociales*

On a longtemps considéré que l'État rentier possédait une autonomie budgétaire qui le dispensait de faire des compromis avec les différentes classes sociales. Or, la rente a conduit au développement de relations « malsaines » entre les sphères politique et économique.

L'État redistribue sa rente pétrolière aux groupes sociaux dont il a besoin pour sa survie politique, la bourgeoisie pétrolière : la famille royale et les marchands en Arabie Saoudite, les marchands et les fondations religieuses en Iran... Cette politique du clientélisme pervertit les finances publiques. Cela provoque un déficit, accompagné parfois d'une forte inflation à cause des dépenses « cachées », dites quasi-budgétaires, qui créent à terme des inégalités en matière de revenus, selon les populations et les régions.

– *Les déséquilibres économiques*

Dans ces pays, la dépendance de l'économie à la rente pétrolière a créé une grande instabilité macro-économique. En effet, si la hausse du prix du pétrole soutient la croissance en favorisant les exportations et les dépenses budgétaires, et en améliorant la balance courante, la baisse des prix a l'effet inverse. Par ailleurs, l'économie, qui se recycle en interne, est dysfonctionnelle. Grâce à sa rente, l'État réalise des investissements directs, notamment dans l'industrie. Mais les entreprises nationales sont en général trop peu nombreuses et sous-

compétitives car elles manquent de capitaux. Elles sont dépendantes des importations en biens d'équipement et manquent d'ambition dans la mesure où elles sont protégées de la concurrence par l'État. Le système fiscal et bancaire est, quant à lui, inefficace, d'autant plus qu'il n'y a pas de collecte d'épargne pour proposer des crédits. Certaines monarchies ont longtemps consommé la modernité sans la produire, et, malgré leur richesse, n'ont pas su créer suffisamment de croissance et d'emplois.

Vers une économie moderne

Certaines monarchies pétrolières ont su réorganiser les sphères politique et économique pour trouver une harmonie.

– Une nouvelle gestion de la rente pétrolière

La création d'un fonds de stabilisation pour le pétrole ou pour la privatisation des industries pétrolières a instauré des mesures qui sont apparues inefficaces à cause du manque de transparence des politiques économiques. Pour gérer la rente pétrolière, une politique budgétaire prudente, rigoureuse, limpide et privilégiant le long terme est en effet nécessaire. Anticiper au plus juste sur les prix du pétrole reste la meilleure solution pour maîtriser les budgets, à l'exemple des politiques menées à Abou Dhabi, au Koweït ou en Iran. Cette nouvelle gestion doit intégrer des compromis avec les classes privilégiées, souvent réticentes au changement.

– La diversification de l'économie

Pour devenir une véritable économie moderne et préparer le Golfe de l'après-pétrole, il est nécessaire de favoriser l'émergence d'une autre voie compétitive dans plusieurs secteurs. Les Émirats arabes unis (EAU), même s'ils disposent d'une situation particulièrement favorable et d'une population faible, sont un bon exemple de réussite dans ce domaine. Le fonds souverain d'Abou Dhabi lui permet de financer de nombreux projets, notamment dans les domaines de la recherche d'énergies de substitution décarbonées (projet d'une éco-ville) et du développement culturel, comme la fondation d'un musée avec l'aide des musées français (Louvre Abou Dhabi). Dubaï s'est spécialisé dans le tourisme et dans le commerce.

Les bases macro-économiques des monarchies pétrolières sont des éléments qui devraient leur permettre de faire face aux conséquences d'un environnement économique moins favorable, à la condition que de nouvelles secousses fortes sur le prix du pétrole ne se multiplient pas.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du Conseil de politique monétaire de la Banque de France

La guerre du Kippour

Le 6 octobre 1973, une attaque aérienne combinée de l'Égypte et de la Syrie sur Israël marque le début de la guerre du Kippour. Les Israéliens, surpris par cette attaque, réussissent cependant à repousser l'offensive. Ce conflit est le prélude aux batailles modernes en raison de l'emploi de matériel innovant tels les drones de reconnaissance notamment.

Six ans après leur cinglante défaite de la guerre des Six Jours en juin 1967, les Égyptiens et les Syriens, avides de prendre leur revanche, partent à l'attaque des positions israéliennes établies sur la ligne Bar-Lev, le long du canal de Suez et sur le plateau du Golan. Le moment est parfaitement choisi sur les plans stratégique et psychologique puisque les Israéliens s'apprêtent à célébrer la fête juive du Yom Kippour, le Grand Pardon. Au matin du 6 octobre 1973, des avions égyptiens attaquent des positions israéliennes stationnées dans le Sinaï et l'armée égyptienne franchit le canal de Suez. Au même moment, trois divisions blindées syriennes attaquent le plateau du Golan.

Une mauvaise surprise

En dépit d'un rapport de forces très inégal, plus de 1 100 avions de combat du côté arabe et 385 dans le camp israélien, la force aérienne de l'État hébreu, se fondant sur l'extraordinaire succès qu'elle a remporté lors du conflit précédent, pêche par excès de confiance. Ses pilotes se lancent dans la bataille, convaincus de pouvoir venir à bout de leurs ennemis en quelques heures, au pire en quelques jours. Néanmoins, une mauvaise surprise les attend, sous la forme des missiles sol-air (SAM) de fabrication soviétique mis en œuvre par les Égyptiens et les Syriens qui, dans les premières heures du conflit, leur infligent des pertes importantes (14 % du total), leur contestent la maîtrise du ciel et les contraignent à reconsidérer leurs règles d'engagement tactique. Sous la pression des circonstances, en des moments très difficiles, les aviateurs israéliens découvrent la nécessité de perfectionner leurs procédés de guerre électronique, qu'ils ne maîtrisent pas forcément au mieux, pour se préserver de la menace des SAM. Les pertes subies sont en partie compensées par le déploiement d'un pont aérien organisé par les Américains (opération *Nickel Grass*), qui fournissent avions, rechanges et équipements.

La reprise

Mais Israël possède plusieurs atouts dont l'avion de combat français *Mirage III*, qui remporte la majorité des victoires aériennes (277 revendiquées). En outre, contrairement aux aviateurs arabes, les Israéliens mènent de nombreuses missions de reconnaissance aérienne avec des *RF-4 Phantom* ce qui leur permet d'anticiper sur les mouvements des troupes arabes. Enfin, l'opération *Nickel Grass* vient approvisionner les forces aériennes israéliennes qui subissent de lourdes pertes face aux batteries anti-aériennes SAM et face aux *MiG* modernes.

La force aérienne israélienne reprend progressivement le dessus grâce à l'expérience de ses pilotes, preuve de l'importance du facteur humain dans un contexte de supériorité numérique de la part de l'ennemi, et à la qualité de ses matériels (*Mirage* et *Phantom II*).

Dans ce conflit, l'arme aérienne est utilisée essentiellement comme appui pour les troupes au sol. Mais les Occidentaux, qui ont testé en grandeur nature les matériels d'origine soviétique, décident de développer l'appui aérien rapproché et de renforcer le renseignement aérien et spatial.

Israël utilise pour la première fois des drones *Teledyne Ryan-124 Firebee* pour des missions de reconnaissance ou de surveillance. Les Israéliens sortent victorieux de ce conflit et redécouvrent l'intérêt de mieux combiner l'emploi de leurs chars et de leurs avions afin de conférer une bien plus grande efficacité à la bataille aéroterrestre. Leurs pertes s'élèvent à 114 avions et 6 hélicoptères alors qu'ils ont réussi à détruire 392 avions et 55 hélicoptères égyptiens et syriens. Les enseignements de ce conflit, si chargé de surprises, seront d'une précieuse utilité lorsque se produira un autre choc, cette fois entre Israël et la Syrie, quelques années plus tard, en juin 1982, au-dessus du Liban.

À l'instar de la bataille d'Angleterre, la guerre du Kippour démontre qu'une armée en infériorité numérique (1 contre 3) peut vaincre grâce à la volonté de ses pilotes et à un matériel performant. Ce conflit marque une révolution stratégique puisque, pour la première fois, des missiles sol-air contestent la suprématie du vecteur aérien et les drones sont employés sur le champ de bataille.

Djala ad-Din Rûmî (1207-1273) : la danse au service du divin

Djala ad Din Rûmî est un philosophe religieux dont les écrits poétiques en langue persane touchent au mystique. Il est également le fondateur d'une danse au cours de laquelle certains initiés s'approchent du divin. Rûmî prône un islam tolérant et ouvert sur le monde. Cette vision de l'islam est à l'opposé de la radicalisation que certains prônent aujourd'hui.

*« Recherche sans relâche le royaume d'Amour,
car l'amour te permet d'évincer la mort. »*

Une vie à la recherche de la Vérité

Rûmî est né le 30 septembre 1207 à Wakhsh non loin de la ville afghane de Balkh. Il est le fils d'un religieux qui enseigne l'exégèse du Coran. Mais l'avancée des Mongols vers l'Ouest pousse sa famille à déménager sans cesse. Cette vie itinérante ainsi que l'enseignement de son père forment le caractère de ce jeune homme curieux. À la mort de son père en 1230, il reprend sa charge d'enseignant.



Selon la légende, le 30 novembre 1244, il rencontre Shams al-Din, un mendiant originaire de Tabriz, une ville iranienne. Cet ascète errant, qui jeûne régulièrement, parcourt le monde en louant la gloire de Dieu. Rûmî, ébloui à la fois par la beauté et par l'érudition de cet indigent, s'enferme avec lui pendant 40 jours. Il affirme qu'il s'agit d' « études raffinées, d'échanges de savoirs pointus et de communion mystique ». Au cours de cette initiation, Rûmî apprend que la musique alliée à la danse permet d'atteindre la grâce et l'extase mystique. Ainsi, lorsque

Shams al-Din entonne avec sa flûte une lente mélodie, il se met à danser puis à tourner lentement. Le corps disgracieux et sale de l'homme se métamorphose alors peu à peu au son d'une entêtante musique cadencée. Dans ce moment de grâce, l'homme et la musique semblent fusionner pour ne faire qu'un.

Mais cette relation ambiguë suscite bien des jalousies, notamment chez les disciples du professeur, et en 1247 Shams al-Din est assassiné. En souvenir de son ami, Rûmî invente la *sama*, une danse au cours de laquelle un homme virevolte en cercle jusqu'à atteindre une forme d'extase. À travers ce rituel, il entend rendre hommage à son ami disparu et le retrouver dans une union symbolique dont les liens invisibles seraient la danse et la musique.

À cette époque, il rédige *Mathnawi* et *Odes mystiques*, des recueils de poésie narrative dont les métaphores évoquent le sentiment amoureux, la séparation ou la beauté du monde : « *Écoute la flûte de roseau, écoute sa plainte ; il se lamente de la séparation : “ Depuis qu’on m’a coupé de la jonchaie, ma plainte fait gémir l’homme et la femme ”. Je veux un cœur déchiré par la séparation pour y verser la douleur du désir. Quiconque demeure loin de sa source aspire à l’instant où il sera à nouveau uni. Moi, je me suis plaint en toute compagnie, je me suis associé à ceux qui se réjouissent comme à ceux qui pleurent* ».

Il meurt en 1273 et repose à Konya en Turquie dans un mausolée qui fait l’objet d’un culte digne d’un saint. Avant de mourir, il ordonne à ses disciples : « *Ne va pas te recueillir sur ma tombe, mais recherche-moi dans le cœur du sage.* »

La sama, un chemin qui mène à Dieu

Pour Rûmî, la seule façon de célébrer Dieu est bien évidemment de lire le Coran. Cependant, cet érudit qui étudie les diverses religions affirme dans *Mathnawi* que « *la Croix et les Chrétiens, d’un bout du monde à l’autre, je les examinai : il [Dieu] n’était pas sur la Croix. J’entrai dans le temple hindou, dans la vieille pagode, nulle trace n’apparaît là. J’allai vers les monts de Herat et Kandahar, je regardai : il n’était ni sur les cimes, ni dans le val. Je poursuivis la quête jusqu’à la Ka’aba : il n’était pas dans ce lieu, but des jeunes et des vieux. J’interrogeai à son sujet Avicenne : Avicenne lui-même n’était pas en mesure de me répondre. Je plongeai mon regard en mon propre cœur : là je Le vis ; il n’était nulle part ailleurs* ».

Pour accéder aux arcanes du cœur humain, il faut donc, selon ce philosophe, se détacher des contingences matérielles humaines. Il faut aussi un puissant vecteur : « *Plusieurs chemins mènent à Dieu, j’ai choisi celui de la danse et de la musique.* » En exécutant la *sama*, le danseur, qui tourne sur lui-même telle une toupie, participe à cette quête spirituelle.

Son corps, qui dessine une croix, symbolise à la fois la recherche de sa propre vérité intérieure enfouie dans son cœur tout en tendant vers les cieux à la recherche de Dieu. Mais, avec ses bras tendus, il est en osmose avec le monde extérieur et affirme sa volonté d’aller vers les autres. Ainsi le danseur est à la fois à la lisière du monde intérieur et du monde extérieur.

Les récits de Rûmî rencontrent encore aujourd’hui un immense succès et ont une portée universelle. C’est sans doute parce que ces textes nous invitent à la tolérance envers autrui et à la recherche d’un bonheur intérieur, deux quêtes qui peuvent ici être complémentaires.

La reconnaissance d'un État

Le conflit israélo-palestinien nous rappelle que pour être acteur dans les relations internationales et pour tenir un rôle au sein des organisations internationales, il est un préalable indispensable : la jouissance du statut d'État. Cela suppose donc la reconnaissance de ce statut par les autres acteurs internationaux.

Éléments constitutifs d'un État

Un État ne peut exister que si trois éléments sont réunis : un territoire, une population et une souveraineté.

Bien que des territoires existent sans qu'ils fassent partie d'un État (Antarctique par exemple), aucune entité ne peut prétendre être un État si elle ne dispose pas de son propre territoire. Il permet de la situer dans l'espace et de la délimiter par des frontières artificielles ou naturelles.

À l'intérieur de cette zone, évolue une population. Il s'agit « *d'un groupe d'hommes dont l'union et la solidarité reposent sur des liens à la fois matériels ainsi que spirituels. Ils se conçoivent comme différents des individus formant les autres groupes nationaux* ». Il existe une volonté manifeste de vivre ensemble. Assimilé à une nation, le groupe trouve sa personification juridique au travers de l'État.

Dernier élément constitutif, la souveraineté sous-entend qu'un pouvoir est exercé sur la population par une autorité subordonnée à aucune autre. Ainsi, c'est à elle que reviennent les fonctions régaliennes (droits de législations, de réglementation, de justice et de police, de battre monnaie et de lever et d'entretenir une armée...).

Nature juridique

La reconnaissance est « *l'acte par lequel un État déclare qu'il considère une autre entité comme disposant des éléments constitutifs nécessaires à son statut d'État et accepte, par conséquent, d'avoir avec cette dernière des relations régies par le droit international* ».

Deux thèses s'affrontent :

– **constitutive ou attributive**, par laquelle une entité n'acquiert le statut d'État qu'au travers de cette reconnaissance par des tiers. On parle alors de quatrième élément constitutif.

– **déclarative** : dès la réunion des éléments constitutifs, la collectivité se voit octroyer le statut d'État de plein droit. La reconnaissance n'est alors qu'un constat d'une situation de fait.

Formes de reconnaissance

Objet d'une déclaration solennelle matérialisée par un acte officiel, elle est dite **explicite**.

Elle peut être **implicite**, si elle résulte par exemple de l'établissement de relations diplomatiques ou de la conclusion d'un traité.

Elle est souvent le fait d'un seul État, et donc individuelle, mais peut également être collective, comme dans le cas de la Communauté européenne, qui a défini un processus communautaire en la matière.

Si elle est entière, pleine, irrévocable et déclarative d'un fait de droit, on parle de reconnaissance « *de jure* ».

Si elle peut être révoquée, ses effets sont provisoires, elle est alors dite « *de facto* ».

Caractère discrétionnaire du droit de reconnaissance

Si l'apparition de nouveaux États modifie la structure des relations internationales et leurs rapports de force, les acteurs déjà présents sont alors légitimement en mesure d'émettre un avis sur ces changements. Il n'y a aucune obligation de la part de ceux-ci de reconnaître le nouveau venu. Son acceptation, par des pays tiers, est l'expression unilatérale d'une volonté de lui reconnaître une validité et elle ne devient donc opposable qu'à son émetteur. Elle n'affecte que les relations entre ces deux entités.

Cette reconnaissance peut être assujettie au respect d'un certain nombre de conditions : respect des droits de l'Homme, de la démocratie et des frontières ou encore garantie des droits des groupes ethniques...

Au niveau international, rien n'oblige un État à en reconnaître un autre. Chaque État conserve en la matière un pouvoir discrétionnaire. Toutefois, la qualité d'État ne saurait être octroyée à une entité fictive ou en ayant acquis les éléments constitutifs en violation de la Charte des Nations unies : par l'emploi de la force, ou en violant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Dans ces cas, la Cour internationale de justice impose aux États une obligation de ne pas reconnaître l'« État » en cause.

Prérequis indispensable à la légitimité d'une intervention d'un nouvel État sur la scène internationale, le processus de reconnaissance reste la composante majeure de la géopolitique actuelle, qui reste cependant fluctuante, d'un État à l'autre et d'une époque à l'autre.

Cro-Magnon et Neandertal : controverse sur un cousinage

En 2015, l'ouverture au public du fac-similé de la grotte Chauvet nous a rappelé combien la préhistoire nous fascine encore. Ainsi, en 1856, lorsque des ouvriers mettent au jour des restes humains dans une carrière de la vallée de Neander en Allemagne, ils ne se doutent pas qu'ils viennent de découvrir une nouvelle famille humaine (*Homo neandertalensis*). En 1874, dans l'abri de Cro-Magnon en Dordogne, de nouveaux restes sont exhumés, qui sont ceux des ancêtres de notre humanité moderne (*Homo sapiens*). À partir de ces découvertes, les préhistoriens ont voulu établir une chronologie de l'évolution humaine.

L'homme de Neandertal

Il y a 400 000 ans, l'homme de Neandertal, lointain descendant d'une lignée du genre *Homo* venue d'Afrique il y a environ 1,5 million d'années, colonise peu à peu l'Europe et le Moyen-Orient. Le mâle de ce nouveau venu mesure 1,65 mètre et pèse 90 kg. Il est doté d'un bourrelet osseux au-dessus des orbites et d'un nez large qui le différencie de l'homme moderne. Front bas, tête large et volumineuse, étirée vers l'arrière et posée sur un corps trapu, cet homme est parfaitement adapté pour survivre dans le froid polaire qui règne à cette époque. Loin de l'être fruste décrit par l'historiographie, ce chasseur-cueilleur collectionne les fossiles et enterre ses morts. Il construit d'astucieux pièges pour capturer de gros mammifères et utilise aussi de nombreux outils. L'analyse des ossements humains révèle toutefois que ces hommes devaient parfois connaître des moments de disette.

L'homme de Cro-Magnon

Les hommes anatomiquement modernes sont repérés pour la première fois en Afrique 160 000 ans avant notre ère. Ces proto-Cro-Magnon ont colonisé l'Asie occidentale. Leurs descendants, les hommes de Cro-Magnon, colonisent l'Europe il y a 40 000 ans en envahissant l'aire géographique des néandertaliens.

L'homme de Cro-Magnon est élancé – 1,75 mètre et 70 kg pour le mâle –, mais moins musclé que l'homme de Neandertal. Pour survivre dans la nature, il développe un outillage complexe et ingénieux. Il débite des lames de silex pour les tailler en forme de fines feuilles de laurier. Il invente le propulseur, qui multiplie la force de frappe d'une sagaie. Il fabrique des harpons ou des aiguilles en os et en ivoire. Ainsi armé, il diversifie son alimentation. Cette maîtrise technique s'accompagne d'une nouvelle conception de l'uni-

vers puisque l'art fait son apparition sous de multiples formes : la peinture (Lascaux), la sculpture (la Dame de Brassempouy) ou la gravure. Ce chasseur qui suit la migration saisonnière des grands troupeaux de rennes vit dans des tentes de peaux, des abris sous roche ou à l'entrée des grottes.

Quelle cohabitation ?

Les deux espèces ont véritablement cohabité en Europe pendant près de 10 000 ans, avant que les néandertaliens ne disparaissent complètement il y a 30 000 ans. Il ne semble pas qu'il y ait eu extermination de ces derniers par nos ancêtres. Aucun signe de violence ou de traumatisme guerrier ne se retrouve sur les fossiles humains. Certains chercheurs affirment que les deux espèces ne se sont jamais croisées puisque la faible densité humaine ne facilite pas les échanges sur ces vastes territoires. Enfin, d'après les fossiles trouvés lors des fouilles archéologiques, lorsque Cro-Magnon pénètre en Europe, l'homme de Neandertal a quasiment disparu. La raison de cette disparition est encore inconnue, même si diverses hypothèses sont avancées (épidémies, stérilité, réchauffement climatique...) par les hommes modernes.

S'il y a eu à l'évidence des croisements culturels entre les deux espèces, en est-il de même sur le plan génétique ? Auquel cas (*Horresco referens* pour certains), les deux seraient reliées, formeraient deux branches d'une espèce commune et l'on devrait parler d'*Homo sapiens neandertalensis* et d'*Homo sapiens sapiens*.

Le débat est en cours. En 2010, des recherches menées par une équipe internationale sur les caractéristiques de l'ADN des deux espèces montrent que 1 à 4 % du génome des hommes modernes seraient issus des néandertaliens. Pour certains scientifiques cette séquence commune s'expliquerait par l'accouplement de nos ancêtres avec l'homme de Neandertal.

Mais, pour d'autres, il pourrait s'agir d'un transfert accidentel de type viral.

Quoi qu'il en soit, il semble avéré qu'il n'y a pas eu d'hybridation massive, et que les rencontres à « effet génétique » ont été très occasionnelles.

En particulier, les derniers fossiles néandertaliens du Sud de l'Espagne ne montrent aucune atténuation de leurs caractères spécifiques.

À l'instar d'un spéléologue qui explore une immense grotte à la lumière d'une torche, le préhistorien avance avec prudence à la recherche des origines de l'Humanité. Les théories émises sont souvent rendues caduques par des découvertes récentes. Les progrès de la génétique ainsi que les fouilles nous réservent bien des surprises et de nouvelles hypothèses.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

Les origines et la mise en place du pouvoir (1/2)

Le pouvoir est exercé dans toutes les sphères de la société, que ce soit au sein de la famille, du milieu professionnel ou associatif. Au-dessus de ces pouvoirs partiels, il en existe un « qui se distingue radicalement d'eux par la suprématie et la globalité de sa sphère d'intervention » (B. Chantebout) : il s'agit du pouvoir politique. L'origine et la nature du pouvoir demeurent une énigme où subsiste « le mystère d'obéissance » (B. de Jouvenel). Pour trouver des éléments de réponse, beaucoup se sont interrogés sur les origines du pouvoir.

Dans les sociétés primitives, le pouvoir existe de manière diffuse. Il devient ensuite identifiable, notamment avec l'émergence du pouvoir personnel – associé à des mécanismes de régulation – dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs. Au Néolithique, des sociétés hiérarchisées sont mises en place, avec des retours réguliers vers des fonctionnements plus égalitaires. Le pouvoir politique et religieux n'apparaît qu'avec les premières sociétés civilisées (royaumes, cités-États, empires). Au fil des siècles, le pouvoir se déplace pour se concentrer dans les sociétés post-modernes au niveau de l'État, qui assure la régulation politique et sociale.

Du pouvoir « magique » au pouvoir politique

L'homme de la nature, tel que défini par Hobbes et par Rousseau, souhaite s'attirer les bienfaits des puissances naturelles qui représentent le pouvoir invisible et suprême. Ainsi, les premiers embryons de pouvoir, fondés sur le respect, sont attribués à ceux qui connaissent et qui maîtrisent les rites permettant d'être en harmonie avec les forces de la Nature : les anciens. Mais ce type de société ne peut fonctionner que si elle est pacifique. Lorsque des êtres belliqueux se rebellent contre leur condition et s'octroient ce qui leur manque, la guerre se répand, avec pour conséquences un véritable ébranlement social et un basculement du pouvoir. Les guerriers les plus valeureux obtiennent la force et le mérite, parce qu'ils partagent leur richesse et qu'ils étendent le territoire, mais aussi parce que leur valeur est un signe d'élection « divine ». Cette ploutocratie, qui concentre désormais des fonctions à la fois militaire et politique, est aussi la gardienne des rituels. Dans l'Empire romain, l'Empereur est considéré comme un être supérieur. Quant au Roi, il est aussi le représentant de la « force supérieure » sur Terre et transmet, au-delà de son pouvoir politique, son « pouvoir magique » à ses descendants. Ce n'est que plus tard que le pouvoir politique devient légitime « à lui seul ».

Le désir à l'origine de l'instauration du pouvoir politique

Le pouvoir, d'un point de vue philosophique, est intimement lié à la nature de l'homme, à partir du moment où il s'est doté d'un ego. L'homme, en s'attachant à ce qu'il considère comme son identité, s'est condamné à rechercher un pouvoir toujours plus grand pour satisfaire ses désirs exponentiels, et, pense-t-il pour pouvoir accéder au bonheur : c'est l'« animal malade » de Nietzsche. L'homme de la nature ayant fait l'expérience de son impuissance à prendre le pouvoir a finalement dû se résoudre à mettre en place le pouvoir politique qui assure la domination légitime et la sécurité. Ce système est en effet une réponse aux deux désirs fondamentaux de l'homme :

– **le désir de la conservation de la vie** (Hobbes, Spinoza) :

L'homme de la nature cherchant à dominer – pour ne pas être dominé – subit des affrontements qui lui font courir le risque d'une mort violente. Il lui est impossible de prendre le pouvoir durablement. Dans ce contexte d'insécurité, il devient craintif : en prenant conscience de son impuissance, il est conduit à la prudence et à la sagesse. La crainte de la mort est donc à l'origine de la création des États, qui reposent sur le principe de la paix et de la sécurité et qui induisent la survie des inégalités.

– **le désir de reconnaissance** (Hegel) :

L'homme ne conquiert aucune gloire par la force. Il comprend que son pouvoir doit reposer sur une valorisation de son action par des signes et par des symboles qui démontrent qu'il l'exerce avec générosité et avec raison (Spinoza). Le pouvoir n'est en effet jamais absolu mais dépend du jugement des autres (Hobbes). Le besoin de reconnaissance a donc conduit à accorder les volontés individuelles pour le bien commun, ce que Rousseau appelle « *le contrat social* ».

Le pouvoir repose à ce titre aujourd'hui sur des conventions, et même, de manière plus générale, sur l'imagination (Pascal).

Du pouvoir « magique » qui garantit la paix avec les « forces supérieures », nous sommes passés à un pouvoir politique, fondé sur l'accord des volontés, dans le but d'harmoniser les désirs de chacun.



Charlemagne entouré des allégories des vertus chrétiennes et écrasant celle de l'hérésie, bas-relief de la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

L'épopée de Gilgamesh

L'épopée de Gilgamesh⁽¹⁾ est un majestueux poème épique qui constitue l'œuvre de fiction la plus ancienne jamais découverte. Composée vers 2000 avant notre ère à Babylone, à l'aube de la civilisation mésopotamienne, elle mêle plusieurs récits de la tradition orale sumérienne. Initiatique et symbolique, elle est l'un des récits les plus populaires de la littérature universelle et l'un des plus repris. Elle met en lumière la figure du héros et sa démarche pour acquérir la sagesse.

La glorieuse et légendaire histoire de Gilgamesh, roi d'Uruk aux alentours de 2 600 avant J.-C. a traversé les siècles. La version la plus complète a été retrouvée en 1870 dans la bibliothèque du roi syrien Assurbanipal, qui a régné au VII^e siècle avant J.-C., à Ninive. Elle se compose de 12 tablettes écrites en cunéiforme⁽²⁾ et elle comprend 3 400 vers prosodiques⁽³⁾.

Après six jours et sept nuits de lutte contre le déluge, Utanapishtim – auquel les dieux ont ordonné de construire un bateau pour y réunir des spécimens de tous les animaux, mâles et femelles – commence à recréer l'humanité. Le cinquième roi de cette nouvelle ère, Gilgamesh, dieu à deux tiers, est l'archétype du héros épique.

Le double rite initiatique : Gilgamesh et Enkidu, du héros sauvage au héros raisonnable

Gilgamesh apparaît d'abord comme un monarque exceptionnel, qui, « *surdoué de sagesse, [il] a tout embrassé du regard* ». Mais, peu à peu, le lecteur découvre qu'il s'agit d'un tyran violeur : « *semblable à un héros sauvage* », il est « *pareil à un buffle* ». Le peuple demande alors aux divinités de lui opposer une brute à son image afin qu'Uruk retrouve la paix. Les dieux créent alors Enkidu avec de l'argile, une véritable bête couverte de poils, avec « *des cheveux longs comme une femme* ». Mais, pour distraire son rival, Gilgamesh lui envoie la courtisane sacrée Shamhat. Après six jours et sept nuits d'ébats, Enkidu devient un homme : il perd une forme de vitalité animale et accède à un degré de conscience supérieur. Guidé par sa maîtresse, il quitte la steppe pour rejoindre la cité. La perte de l'insouciance, comme un paradis originel, est comme une première esquisse de la Genèse. Mais contrairement à Ève, qui est moralement sanctionnée pour avoir goûté le fruit de la connaissance, Shamhat est mise sur un piédestal : elle est le guide par lequel on accède à l'humanité, grâce à l'expérience de l'amour raffiné. Enkidu, révolté par la mauvaise conduite de Gilgamesh, décide de venger le peuple. Les deux hommes « *luttent tels deux*

taureaux sauvages » puis le roi décide de prendre Enkidu pour fils. Cette amitié, et surtout sa perte, est à l'origine de la transformation de Gilgamesh, qui à son tour devient un homme sage.

De la confrontation à la mort, à la quête de l'immortalité

Au cours de leurs aventures, les deux héros parviennent à avoir la tête du terrible Umbaba, gardien de la forêt des Cèdres. La renommée de Gilgamesh est si grande que la déesse de l'amour elle-même tombe amoureuse de l'homme. Comme ce n'est pas réciproque, la déesse Ishtar envoie un taureau ailé pour frapper Uruk. Les héros parviennent à le tuer et offrent son cœur à la jeune femme. Mais ces deux trophées ont raison de leur succès : les dieux, inquiets de leur puissance, décident de tuer Enkidu, qui s'éteint bientôt dans de grandes souffrances.

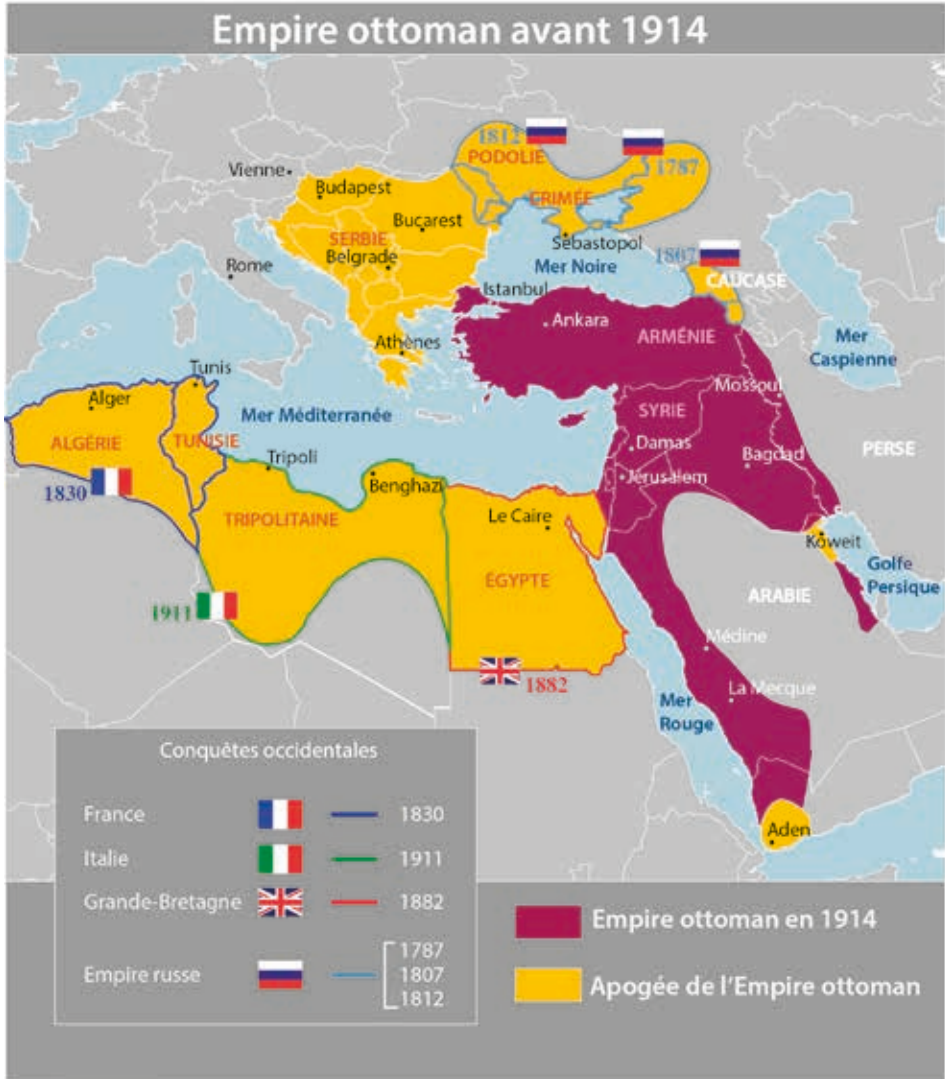
Cette mort est un grand traumatisme pour Gilgamesh, qui erre sur les routes, couvert d'une peau de lion : il redoute désormais la mort violente et rejette la condition humaine. S'il sait son sort inévitable, comme le lui rappelle la nymphe Siduri : « *Quand les dieux ont créé l'humanité, c'est la mort qu'ils ont réservée à l'humanité* », il part quand même à la recherche du secret de « *la vie sans fin* ». Utanapishtim, devenu immortel pour avoir sauvé l'Humanité, lui conseille l'herbe de jouvence. Il parvient à se la procurer mais un serpent la lui vole pendant son sommeil. Au fil de sa quête, le roi acquiert la Sagesse et apprend le secret de la cause du déluge : la désobéissance humaine aux règles divines. Il comprend que pour être immortel, il doit accomplir des exploits remarquables : l'héroïsme devient à ses yeux la seule façon de vivre. Il ne défie plus l'ordre divin et la mort, il s'y confronte.

Gilgamesh préfigure une nouvelle forme d'héroïsme, à la fois politique et religieux, qui est à l'origine d'un mythe qui se construit sur une forme de mission sacrée : l'épreuve de la connaissance.

En mêlant l'histoire et le mythe, cette légende a participé à l'identité de la civilisation du Proche-Orient. Gilgamesh a traversé les langues et les cultures : il est donc bien devenu immortel ! Son histoire constitue le mythe fondateur des épopées de la littérature antique où les héros cherchent à s'accomplir dans une quête spirituelle et de l'immortalité (légendes arthuriennes et célèbre quête du Saint Graal), mais aussi, certainement, de l'Ancien Testament.

1. Ou « *L'homme qui ne voulait pas mourir* », traduite par Jean Bottéro (1914-2007).
2. Écriture dont les éléments sont en forme de clous.
3. Vers qui respectent l'ensemble des règles relatives à la quantité des voyelles qui régissent la composition des vers.

Les accords Sykes-Picot





Fourragères

La remise d'une fourragère à six unités de l'armée de l'air en 2013 vient ancrer dans le présent une tradition ancienne et rappeler la valeur exceptionnelle de ces combattants dans les conflits des xx^e et xxi^e siècles.

Historique

Originaire du milieu agricole du xvi^e siècle, c'était au départ une simple corde à fourrage que les dragons autrichiens portaient sur l'épaule gauche. Elle fut adoptée par les soldats de la Grande Armée jusqu'en 1870 (jaune pour les hussards et rouge pour les artilleurs).

Elle réapparaît à l'occasion du premier conflit mondial lorsqu'une circulaire ministérielle du 21 avril 1916 acte la création d'une fourragère militaire. Elle devient un insigne honorifique remis à une unité militaire pour marquer des actions d'éclat lui valant d'être citée à l'ordre de l'armée.

Une circulaire de 1924 vient rappeler sa signification, depuis un peu oubliée, et instaure surtout un cérémonial particulier de remise de cette décoration afin que les récipiendaires prennent conscience de sa valeur exceptionnelle.

Droit de port

Remise à une unité en particulier, elle est attribuée à titre collectif. Ainsi, tous les membres de cette formation se la voient remettre dès leur arrivée et la conservent durant toute leur affectation. Lorsqu'ils quittent cette unité, ils perdent alors le droit de la porter.

Toutefois, le droit de port peut être conservé à titre individuel par le militaire qui a participé à la totalité des actions ayant valu son attribution. Le chef de sa nouvelle unité peut en autoriser le port par un diplôme actant la conservation de ce droit.

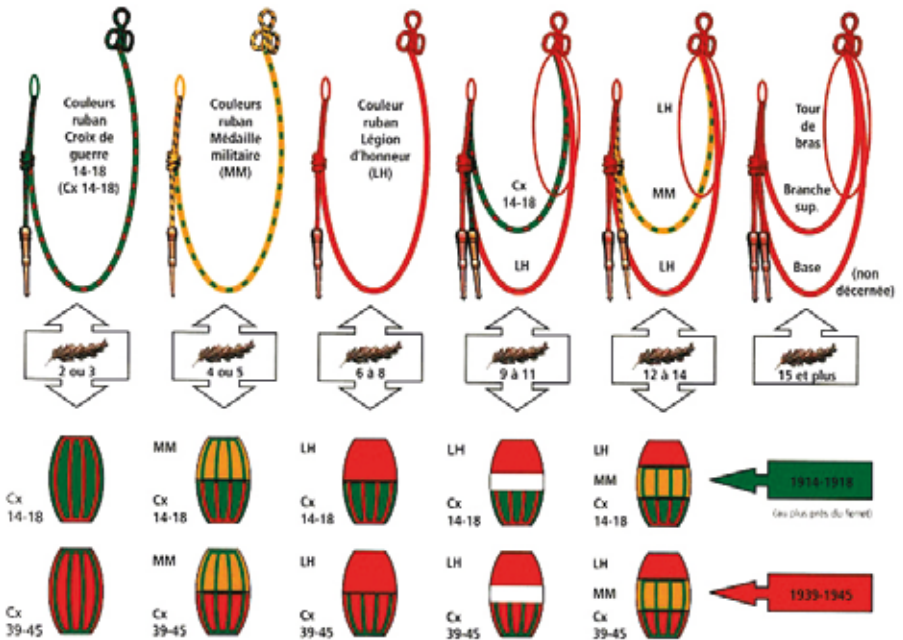
Différentes fourragères

Elles rappellent les actes accomplis au titre de trois périodes de conflit : guerre 1914-1918, guerre 1939-1945 et théâtres d'opérations extérieures.

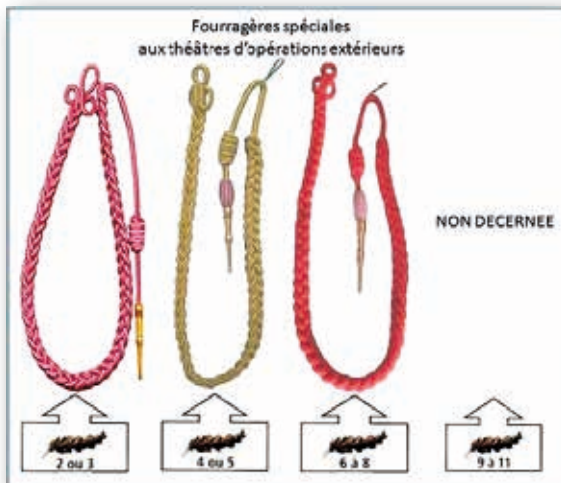
Afin de ne pas oublier les Compagnons de la Libération et afin de pérenniser l'Ordre de la Libération, institué par l'ordonnance n° 7 du 16 novembre 1940 signée par le général de Gaulle, le ministre de la Défense français a créé, par un arrêté du 23 février 1996, une fourragère de l'Ordre de la Libération.

Un système d'olives vient compléter la fourragère si l'attribution a été faite au titre du deuxième conflit mondial ou au titre des théâtres d'opérations extérieures.

LES FOURRAGÈRES DE FÉVRIER 1918



CI-DESSUS, LE SYSTÈME DES OLIVES D'AVRIL 1945



Palmyre, l'antique cité des palmiers

La destruction de certains monuments de la ville antique de Palmyre par le groupe État islamique a brutalement mis au premier plan cette cité joyau de la civilisation romaine, devenue patrimoine de l'humanité. Toutefois, dès l'Antiquité Palmyre occupait une place stratégique au Proche-Orient. En effet, dans leur entreprise de colonisation, les Romains entendaient impressionner leurs adversaires en donnant à cette métropole des airs de Rome antique avec cependant des influences venues d'Orient, notamment dans l'art funéraire.

La cité antique

Après plusieurs années de conquête, la région de l'actuelle Syrie est intégrée à l'Empire romain en l'an 19 sous le règne de l'empereur Tibère. La ville de Palmyre, nichée aux abords d'une palmeraie non loin des routes commerciales, est alors promue capitale provinciale. Les Romains ne cessent de l'agrandir au cours des siècles et y appliquent strictement les règles qui président à la construction des cités romaines. Ils dotent ainsi la ville de deux axes principaux de circulation, le *decumanus*, orienté d'est en ouest, et le *cardo*, du nord au sud. Mais, ici, le *decumanus* n'est pas rectiligne, il se divise en trois sections qui traduisent l'évolution de la ville au fur et à mesure des époques.

La porte sud s'ouvre sur un arc de triomphe monumental à trois arches qui oriente le regard du visiteur vers la grande colonnade. Cette voie construite au II^e siècle est encore bordée d'une grande colonnade qui laisse deviner la richesse passée de la ville. Ainsi, d'innombrables boutiques s'ouvrent sous des portiques et chaque rue est dotée de canalisations d'évacuation des eaux usées.

Près de l'arc de triomphe, on accède à un édifice trapézoïdal, le temple de Nébo (dédié à Apollon). Les Romains, pragmatiques, recyclent les anciens temples dédiés aux divinités orientales ou grecques. Il en va de même pour l'immense temple dédié à Baal-Shamin, le dieu des cieux phénicien.

Ce dernier est bâti selon un même schéma : un corset de colonnades protège un sanctuaire (*cella*) où l'on pratique les sacrifices rituels. Une vaste rampe et un immense portique accueillent les visiteurs. Les ruines qui demeurent aujourd'hui témoignent de cette ferveur religieuse où les dieux romains côtoient les divinités exotiques.

Palmyre est aussi dotée de monuments typiquement romains : des bains richement décorés de marbre et un théâtre plus modeste.

Les monuments funéraires

À partir du I^{er} siècle, les tribus nomades se sédentarisent et l'élite de la ville de Palmyre copie les mœurs de Rome. Comme chez les Romains, le culte des ancêtres se développe dans les familles. Cette influence s'inscrit dans la pierre par la prolifération de catacombes, de stèles ou de monuments. Dans la construction de cet art funéraire, on retrouve beaucoup de notables qui entendent marquer l'espace par des édifices monumentaux en forme de tour comme celui d'Elhabel à l'ouest de la ville, haut de trois étages et pouvant accueillir deux cents sépultures.

Mais, en copiant les catacombes romaines, les habitants de Palmyre ajoutent la magie artistique des Égyptiens. Ils creusent ainsi des caveaux souterrains (hypogées), dont le meilleur exemple est la tombe d'Yarhai qui est reconstituée au musée de Damas. L'entrée est scellée par une dalle ornée d'une statue du défunt. Il faut ensuite descendre par des escaliers pour accéder à la chambre funéraire au fond de laquelle on découvre trois stèles qui représentent un banquet funéraire. Sur chaque mur, des alcôves creusées dans la roche accueillent les cendres des défunts protégées par des bustes en pierre. Loin des canons esthétiques gréco-romains souvent stéréotypés, les sculpteurs du désert s'efforcent de rendre vivants ces visages en reproduisant des imperfections ou des poses aussi diverses que les caractères.

La province est régulièrement attaquée par les Perses à cette période. L'empereur Dioclétien ordonne donc de construire à l'ouest de la ville un complexe militaire. Le commerce décline et Palmyre devient une simple garnison.

Malgré les affres du temps, la ville de Palmyre conserve son aspect monumental. Ainsi, le visiteur qui arrive, après une longue marche dans le désert devant les ruines est immédiatement saisi par leur beauté que subliment les rayons



du soleil couchant en les enveloppant d'un manteau ocre. À présent, seule la folie des hommes peut empêcher ces ruines de traverser le temps.

Effervescence d'une inscription au patrimoine de l'humanité

Le phénomène de pétilllement des vins est connu depuis fort longtemps : le plus ancien document le mentionnant est un papyrus égyptien datant de 522 avant Jésus-Christ. Par la suite, les Romains, grands amateurs de vins, surent décrypter la géologie et la géographie aptes à favoriser la culture de la vigne.

Durant le Moyen-Âge, des écrits font référence à une deuxième fermentation du vin qui les rend légèrement pétillants mais le processus n'est ni compris ni maîtrisé.

Il faut attendre les années 1670-1690 pour assister à la naissance des vins de Champagne. En effet, c'est la première fois qu'un vin mousseux est associé à un territoire précis, la Champagne, et que des techniques de vinification particulières sont mises au point.

Un mémoire présenté devant la *Royal Society* de Londres, en 1662, décrit la méthode qui consiste à ajouter du sucre à des vins déjà faits, peu de temps avant le service. Le champagne va alors connaître un vif succès en Angleterre. Il est également fort prisé à l'époque auprès de la cour de France, grâce à Madame de Pompadour qui estime que c'est la seule boisson permettant aux femmes de « *rester belles même après avoir bu* ».

Un siècle sera nécessaire pour aboutir à une méthode de production bien définie (bouchon de liège, sélection de bouteilles résistantes, contrôle de la température des caves de stockage ...). Cette vinification fut reprise au début du XIX^e siècle dans d'autres vignobles comme celui d'Arbois par exemple. Toutefois, les termes utilisés (champagnisation ou méthode champenoise) viennent rappeler que la Champagne est le berceau de ces procédés.

Ce breuvage traditionnellement servi lors des fêtes de bienfaisance organisées par les dames de bonne famille véhicule une image de luxe et de raffinement. L'esthétique des bouteilles et des étiquettes (utilisation d'une symbolique liée à la noblesse) vient encore renforcer ce sentiment.

Boisson raffinée, il est bu lors des grandes occasions que sont les baptêmes, les mariages ou autres fêtes de famille, mais également pour marquer la réussite professionnelle ou pour marquer une victoire sportive notamment.

Éléments importants du patrimoine culturel français, les coteaux, les grandes maisons de production et les caves de Champagne ont fait l'objet, en juillet 2015, d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ainsi est assurée la préservation d'un savoir-faire ancestral reconnu dans le monde entier.

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Denis Mercier,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Général de brigade aérienne Jean-Pascal Breton, *directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Colonel Gilles Villenave, *commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur air.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Odile Fuchs-Taugourdeau, *magistrate, présidente de chambre à la cour administrative de Paris.*

Patrick Facon, *chargé de mission au CESA, qualifié aux fonctions de professeur des universités.*

Jacques Villain, *historien de la conquête spatiale et de la dissuasion nucléaire, membre de l'Académie de l'air et de l'espace.*

Jean-Marc Albert, *professeur d'histoire de première supérieure.*

Anne Vial-Logeay, *maître de conférences en lettres anciennes à l'université de Rouen.*